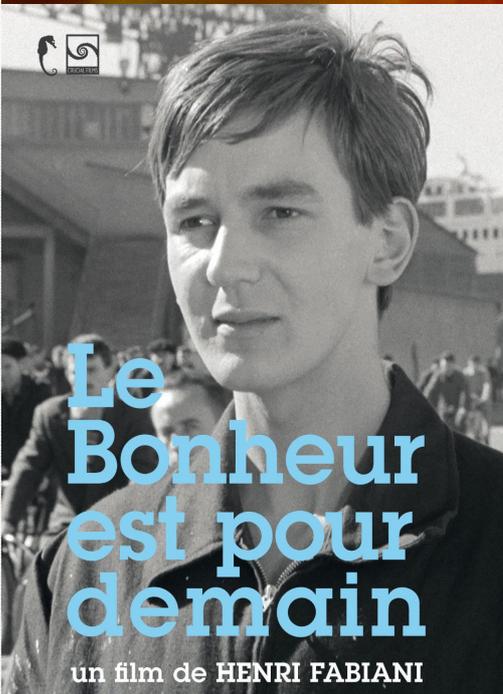


# Les échos de Castelnaud



Bulletin Municipal d'informations N°25 - octobre 2014

SAM 29 NOVEMBRE



VEND 05 DECEMBRE

La Ville de Castelnaud de Guers présente  
**Nicolas Peyrac**  
à la rencontre de son public

### 18h | Café littéraire

Partage d'émotions  
entre un grand artiste  
et un public averti...

Pendant 1 h 30 environ  
les animateurs *Frédéric Ambrosini*  
et le comédien *Jean Luc Cohen*  
aborderont sa vie, ses chansons, ses livres...  
à travers des questions, des images,  
des témoignages et des sketches  
interprétés par la Troupe de Théâtre Plus...  
*Entrée libre*

### 21h | Concert

« Les Acoustiques improvisées »  
Des mélodies connues  
et moins connues  
qui font la richesse de l'artiste...  
Un moment musical privilégié  
en guitare voix, magique,  
ou le temps et les spectateurs  
sont suspendu ...

20€ / 10€ -18 ans / gratuit -14 ans  
Réservation : 04 67 98 13 61



vendredi 5  
décembre 2014



CASTELNAU DE GUERS

Maison du Peuple  
34120 Castelnaud de Guers

INTENSE AUTOMNE !



## EDITO



*Très chers concitoyens,*

*Ah ! Si l'équipe municipale pouvait gérer également le climat, il est certain que par délibération nous aurions fait tomber les millimètres d'eau nécessaires pour assurer une bonne récolte 2014. Celle-ci a été sans surprise, tant le stress hydrique était perceptible. Pour couronner le tout, l'Hérault s'est même invité sur les derniers hectares.*

*Mais la nature ne s'est pas arrêtée là, non contente d'avoir amputé les volumes 2014 de pratiquement 40%, de mettre à mal la récolte 2015 par un manque de bois de taille consécutif à la sécheresse, elle s'est déchainée à plusieurs reprises dans notre département, notamment les 29 et 30 septembre pour Castelnau. Des pluies torrentielles ont généré d'énormes dégâts dans les chemins, les ruisseaux, talus sans différencier bien entendu les propriétés privées comme publiques.*

*Deux dossiers de reconnaissance de catastrophes naturelles et de calamités agricoles ont immédiatement été montés et le 8 octobre 2014, Castelnau de Guers a été décrété "commune reconnue en état de catastrophe naturelle". L'objectif est de rendre possible l'intervention des assurances pour les particuliers, et la demande d'une aide de l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la commune afin d'obtenir des fonds et alléger ainsi le coût de remise en état qui devrait avoisiner les 300 000 euros.*

*L'actualité était déjà bien chargée en cette rentrée 2014 suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Heureusement, lors du dernier trimestre 2013-2014 et pendant les vacances scolaires, un travail exemplaire avait été mené de pair avec toutes les structures impactées par cette décision ministérielle et les élus(e)s en charge du dossier.*

*Une rentrée 2014 sans couac notable ne nécessitant que des aménagements à la marge. La mise en place des N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires) découlant de la même réforme, elle aussi étudiée dans la plus large concertation, est un franc succès nécessitant pour sa part une structure d'accueil plus performante en terme de nombre d'enfants. Cela a été possible grâce à la démarche employée citée ci-dessus, mais surtout à l'engagement d'associations du village et de bon nombres d'administrés.*

*Les petits Castelnaulais ont ainsi pu lors de ces N.A.P. participer à la réalisation d'un article de journal, à la création de jeux de société ou à des ateliers sophrologie. Ils ont fait de l'éveil musical, découvert le bridge, le cyclé de la vigne, pratiqué le chant, le théâtre, la peinture ou encore la lecture interactive. Ce succès est dans le droit fil de la forte augmentation de fréquentation du Centre de Loisirs cet été qui peut être attribuée sans aucun doute à la nouvelle dynamique souhaitée par vos élus et impulsée au cœur même du Centre de Loisirs.*

*Cette implication de la population pour la réussite d'événements ponctuels ou durables a déjà été constatée à de multiples reprises et en 2015 à nouveau vous allez être sollicités. La délégation Castelnaulaise présente à la rencontre des "Castelnau" de 2014 a décidé de relever le défi de l'organisation de ces rencontres pour le Dimanche 26 juillet 2015. Depuis la création de cet événement en 1993, la commune l'a organisé à deux reprises en 1994 et en 2001. Celles et ceux qui sont régulièrement de la fête peuvent témoigner de l'extraordinaire ambiance qui y règne. C'est l'occasion d'échanger avec d'autres habitants de "Castelnau" qui ne sont pas forcément des Castelnaulais, la découverte d'autres régions et d'autres rites. Les "Castelnau" sont très majoritairement des régions du Sud-Ouest, synonyme de gastronomie et de bon vivre. Mais avant de rencontrer nos invités, c'est d'abord pour nous Castelnaulais, l'occasion de nous rencontrer, de mutualiser nos savoirs et nos énergies dans un seul objectif : pérenniser ces rencontres des "Castelnau" et que l'édition 2015 fasse date dans celles-ci. Déjà ce mercredi 22 octobre, un groupe de travail élargi a décidé la création d'une association spécialement consacrée aux « rencontres des Castelnau » pour fédérer et organiser ce grand rendez-vous. L'assemblée constitutive se réunira très rapidement.*

*L'appel au plus grand nombre est lancé. Je sais pouvoir compter sur vous!*

*Fraternellement,  
Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau-de-Guers*



Après un été mi-figue, mi-raisin, l'Association des Anciens Combattants de Castelnau de Guers reprend ses activités avec toujours la volonté de resserrer les liens de camaraderie entre adhérents, défendre les revendications, soutenir celles et ceux qui sont en difficulté et poursuivre le devoir de mémoire.

- La **journée champêtre** du 27 juin 2014 à Pomerols pour le Fonds Social FNACA a rapporté 1400€. Merci à tous les participants.

- 29 juillet 2014 : Nous avons accom-

pagné **Serge Beauville** dans sa dernière demeure (il fut Président de notre association de 1974 à 1993). Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

- Dimanche 31 août : Nous avons tenu un stand à la salle polyvalente pour la **Journée des Associations**.

- Samedi 20 septembre : **exposition pour le centenaire de la guerre 14/18** à la salle des fêtes de Pomerols.

- 2 octobre 2014 : **Un Conseil Départemental FNACA** s'est tenu à Bessan.

L'**Assemblée Générale** de notre association se tiendra à Castelnau de Guers bientôt. Une convocation sera adressée à chaque adhérent.

### Souvenirs!!! Souvenirs!!!

C'est par ce texte plein de poésie ci-dessous qu'**Eusèbe Redo**, Vice-président responsable de la vie des Comités a terminé son intervention lors du Congrès départemental FNACA de Marseillan. **Souvenirs** d'AFN pour les appelés du contingent (les longues et pénibles marches dans le Djebel, les nuits d'angoisse...).

« La nuit tombe, passant du rose au bleu puis noir.

Alors le froid s'installe. La peur, le désespoir.

Couchés entre deux roches, roulés dans une couverture qui sentait la sueur, voire la pourriture...

Sur nos têtes s'offrait un champ d'étoiles, pour nous, le ciel avait ôté son voile...

Pendant quelques minutes, j'aurais pu dans le noir, oublier mon angoisse et retrouver l'espoir, écouter le silence tout au long de la nuit. Vite que le jour vienne. Soudain le soleil luit, embrasant l'horizon. Après la longue attente, marcher pendant des heures, prudents dans la descente.

Tout à coup du sommet résonne une rafale.

La peur nous noue le ventre et, le visage pâle, nous tenant par la main, unis comme des frères, les jambes écorchées, les souliers pleins de pierres...

Enfin nous arrivons et, sous le marabout, on parle, on pleure, on rit comme des fous.

Puis, apaisés, plus calmes, enfin la tension tombe.

Merci. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on creusera des tombes... »

F.N.A.C.A.\* : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, au Maroc et Tunisie

## PLAQUE COMMÉMORATIVE AU TERRAIN DE TAMBOURIN À LA MÉMOIRE DE CHRIS ALLEMAND



2010. Pour marquer cet événement, le

Le 9 août, au terrain de tambourin, a eu lieu la cérémonie de commémoration concernant le jeune Chris Allemmand décédé à la suite d'un accident le 23 juillet

COC avait organisé une rencontre sportive de tambourin. Et c'est avec émotion que nous avons pu voir tous les jeunes - et moins jeunes - faire un match amical où plus de 20 "tambourinaires" ont tenu à marquer de leur présence cette rencontre.

Monsieur le Maire dans son discours a tenu à rappeler à nos jeunes les dan-

gers que représentent des soirées trop festives. Il a martelé que si personne n'est coupable, chacun doit être responsable pour qu'autant que faire se peut plus aucune famille ou ami ne connaisse un malheur aussi atroce.

Après les mots « plus de 23 juillet », une plaque commémorative a été apposée sur le terrain de tambourin.

## L'ABBÉ CAUCANAS AURAIT EU 100 ANS RETOUR SUR UN HOMMAGE

Le 1er septembre 2014, l'abbé François Caucanas, prêtre de la paroisse pendant plus de cinquante ans aurait eu 100 ans. Le conseil paroissial avait décidé de célébrer cet anniversaire par un office religieux de recueillement et de souvenir.

Le père Jean Costes, actuel prêtre de notre paroisse, a eu la délicatesse de convier officiellement l'équipe municipale à cet événement. L'assistance relativement hétéroclite, croyants ou pas, pratiquants ou pas était venue nombreuse pour ce moment solennel.

Rachel a été mise à l'honneur par le Père Jean Costes pour la qualité de la décoration des lieux, et la commune l'a remerciée et félicitée pour les mêmes raisons.

A l'issue de la messe, nous avons partagé le traditionnel verre de l'amitié, autour duquel les débats sont allés bon train, et la conclusion a été unanime :

« Il est vrai qu'elle est belle notre église quel que soit le moment où l'on y entre.

Il est vrai que ce jour là, Rachel a mis les petits plats dans les grands!

Il est vrai qu'il était particulier notre

curé, mais qui sur terre peut juger?

Il est vrai qu'il a mis à de multiples reprises ses pieds dans les plats des grands.

Il est vrai que nous sommes à Castelnau !!! »



Le Père Costes avec Jean-Charles Sers

## JEUNES SAISONNIERS

### NOS JEUNES N'ONT ENCORE PAS CHÔMÉ CET ÉTÉ!



Ce sont 23 saisonniers qui ont pu être recrutés cette année sur la base de deux semaines de travail en juillet et août. Ils étaient encadrés par les agents municipaux à raison de deux saisonniers par responsable. Cette nouvelle organisation a permis de mieux gérer les différents travaux.

Ils ont pu ainsi :

- aider nos employés dans les travaux de maçonnerie et d'assainissement, mais aussi de

manutention (transport de tables et chaises pour les activités diverses) ;

- participer aux travaux de peinture : peinture au sol, peinture des bancs publics et de la salle attenante à la mairie entre autre ;

- aider au désherbage des rues et au ramassage de détritrus sur le chemin de randonnée ;

- décorer avec la plasticienne Anna Hauser-Pellerin les murs de la Maison du Peuple par à la

poursuite de son projet de fresque.

Ils ont également nettoyé des salles de classe, ou encore encadré des enfants aux côtés des animateurs du centre de loisirs.

Nos employés ont été très satisfaits du travail de nos jeunes. Sérieux et ponctualité ont été les clés de cet engagement.

**Bravo les jeunes!**

Midi Libre.com

Midi Libre du 08/08/2014 - Par Jean-Claude Mithouard — EXTRAIT

## QUAND TRAVAILLER DEVIENT UN PLAISIR

Grâce à l'alchimie d'Anna Hauser de l'association Itinér'Art, cinq jeunes castelnaulais ont découvert dans le cadre de leurs emplois saisonniers à la municipalité, la transmutation du travail en plaisir.

• Céline et Anna ont expliqué aux jeunes du centre de loisirs comment cela avait été réalisé

• Alexis, Céline, Joris, Manon et Quentin posent sous une partie de leur œuvre.

En 2011 un début de fresque avait été ébauché sur les murs de la Maison du Peuple mais cette fois-ci l'œuvre est d'importance. Il a fallu composer avec quelques avaries dans le mur, avec la taille des projets de chacun, apprendre à concevoir en équipe et avec le

style du bâtiment mais le résultat est bluffant.

Avec divers pochoirs, sous la direction artistique d'Anna qui raffole de ce genre d'expérience, cette réalisation botanique en met plein la vue, même nos artistes ont du mal à réaliser, heureux et fiers d'avoir fait œuvre utile tout en se faisant plaisir.

A tel point qu'un de nos artistes nourrit un sentiment de culpabilité d'avoir été payé pendant trois matinées pour effectuer cette tâche.

Mais artiste est aussi un métier et tout travail mérite salaire d'autant qu'ils ont pu prendre conscience que l'art c'est aussi beaucoup de technique.

### Leurs commentaires :

« J'ai vu et pensais : ça va être dur. Finalement, en apprenant, ça va, ça rend bien ».

« Je ne pensais pas qu'on ferait avec des pochoirs, c'est plus facile que je ne croyais ».

« Je suis fier de moi, je ne m'attendais pas à pouvoir faire ça ».

« C'est pour donner le sourire aux gens qui viennent ».

« Une découverte un peu spéciale, une découverte d'un métier ».

« Je ne pensais pas que c'était un vrai travail, je pensais que ce n'était qu'une passion. Pour moi, la peinture ce n'est qu'un loisir, mais ça sert ».

« Ça fait bizarre d'être payé pour ça ».

« Ça fait une expérience ».

« Dommage que ce soit un peu caché ici, faudrait aussi ailleurs - ou faire du TAG ».

« C'est surprenant, le résultat général est bien ».

Ce projet amènera peut-être ces jeunes à en construire d'autres plus grands ? espérons-le...

*Propos recueillis par A. Pellerin et V. Gay*



## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L' ÉCOLE LA PREMIÈRE TRANCHE RÉALISÉE CET ÉTÉ



Un ascenseur bientôt opérationnel



Un escalier reliant l'étage à la cour des grands



Une terrasse étanche

Les entrepreneurs Mrs **Munoz et Caroul** ont honoré leur travail d'aménagement de l'école, à savoir :

- l'installation d'un **habitable pour accueillir l'ascenseur** qui permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder au rez-de-chaussée de l'école. Cet ascenseur sera en fonctionnement dans les jours à suivre.

- **l'étanchéité et l'aménagement du premier étage** (côté cour), ce qui libère plus de 100 mètres carrés de surface disponible pour l'aménagement futur de deux salles de classe au 1<sup>er</sup> étage.

- **l'installation d'un escalier extérieur** pour accéder au premier étage. Cet escalier ne sera utilisé que lorsque le renforcement des pièces de l'étage sera réalisé (2<sup>e</sup> tranche).

Les demandes de subventions ont été déposées depuis plus de 6 mois. Dès l'accord de ces demandes, les études de marché pourront être entreprises. Nous espérons ainsi pouvoir continuer les travaux d'aménagement pour l'été 2014/2015. Ces travaux consisteront à aménager la cantine et le centre de loisirs en rez-de-chaussée ainsi que les deux classes primaires au 1<sup>er</sup> étage. Une extension du dortoir et du bureau de la directrice est également prévue.

## LOGEMENTS SOCIAUX LA LIVRAISON EST PRÉVUE COURANT AVRIL

Les 13 logements sociaux actuellement en construction au quartier de l'Espourtel seront livrés en avril prochain.

Les attributions se feront d'ici fin 2014.

**Aussi, toutes les personnes intéressées qui n'ont pas encore fait leur demande sont invitées à retirer un dossier en mairie sans tarder.**

**Pour tous renseignements : 04 67 98 13 61**



## ATELIERS MUNICIPAUX LE DÉMÉNAGEMENT SE PRÉPARE

Prochainement, les ateliers municipaux déménageront au hangar situé sur la parcelle de terrain acquise en 2013 route de Florensac. Les démarches de mise en sécurité et d'aménagement de ce bâtiment sont en cours.

**A l'étude actuellement :**

- ▶ Protection du local par un **système d'alarme**
- ▶ **Agencement du hangar** dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ▶ Aménagement d'un **coin vestiaire et douche**
- ▶ Installation d'un **chauffe eau**
- ▶ Installation du **téléphone**



# INONDATIONS

## ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE



Photo : JC Mithouard

De très fortes précipitations ont engendré de nombreux dégâts sur la commune, entraînant des éboulements, des effondrements de murets, des ravinements importants dans les chemins. **L'équipe technique est à pied d'œuvre pour aider les administrés les plus touchés.**

Des devis ont été demandés et une

ligne de trésorerie de 200 000€ va être débloquée pour pouvoir commencer les travaux urgents le plus rapidement possible.

Castelnau de Guers fait partie des 96 communes de l'Hérault reconnues par le Ministère de l'Intérieur en état de catastrophe naturelle.

11 octobre 2014

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 15 sur 116

### Décrets, arrêtés, circulaires

#### TEXTES GÉNÉRAUX

##### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### Arrêté du 8 octobre 2014 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE1423539A

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'intérieur,  
Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 111-5, L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 6 octobre 2014 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

**Art. 2.** – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

**Art. 3.** – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

**Art. 4.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 octobre 2014.

Le ministre de l'intérieur,  
BERNARD CAZENEUVE

Le ministre des finances  
et des comptes publics,

#### Communes reconnues en état de catastrophe naturelle

##### DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

*Inondations et coulées de boue*  
du 29 septembre 2014 au 30 septembre 2014

Communes d'Adissan (1), Agde, Aniane, Argelliers, Aspiran, Assas, Aumelas (1), Aumes (1), Baillargues, Bêlarga, Bessan, Boissière (La) (2), Buzignargues (1), Campagnan, Candillargues, Canet, Castelnau-de-Guers (1), Castelnau-le-Lez, Castries, Cazouls-d'Hérault, Cers, Clapiers, Combaillaux, Crès (Le), Fabrègues, Florensac, Fontanès (1), Galargues (1), Gignac, Grabels, Guzargues, Jacou, Juvignac, Lansargues, Lattes, Lavérune, Lunel, Lunel-Viel, Marseillan, Matelles (Les), Mauguio, Montagnac, Montaud (1), Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Mudaison, Murles, Murviel-lès-Montpellier, Palavas-les-Flots, Paulhan, Pérols, Pézenas (2), Pinet, Plaisan (2), Pomérols, Popian (1), Pouget (Le), Pouzols, Prades-le-Lez, Puéchabon, Puilacher (1), Restinclières, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Aunès, Saint-Bauzille-de-la-Sylve (1), Saint-Bauzille-de-Montmel (1), Saint-Brès, Saint-Christol, Saint-Clément-de-Rivière, Sainte-Croix-de-Quintillargues (2), Saint-Drézéry, Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Geniès-des-Mourgues, Saint-Hilaire-de-Beauvoir (1), Saint-Jean-de-Cornies (1), Saint-Jean-de-Fos, Saint-Just, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Pargoire, Saint-Paul-et-Valmalle (2), Saint-Pons-de-Mauchiens, Saint-Thibéry, Saint-Vincent-de-Barbeyrargues (1), Sussargues, Teyran, Tressan, Triadou (Le), Usclas-d'Hérault, Vailhauquès, Vendargues, Vendémian (2), Vias, Villeneuve-lès-Béziers, Villeneuve-lès-Maguelone, Villetelle.

06

## DERNIERS TRAVAUX EN IMAGES



MAISON DU PEUPLE

Rampes de descente aux sorties de secours

Peinture de la cuisine

### Aménagement d'un coin repos au chemin des Caminières



### Descente des Horts : réfection du réseau d'eau usée et busage du ruisseau pour élargir la voie



### Pose d'un miroir à l'intersection du chemin des Caminières et de la rue du Vieux Puit



## AGROPASTEURALISME LE PROJET AVANCE!

Lors d'un précédent bulletin, nous vous informions sur l'étude en cours qui devait déboucher sur la possibilité d'**installer une exploitation agropastorale sur le village**. Cette étude bien avancée sur Castelnau et démontrant la possibilité d'une telle exploitation vient d'être renforcée par la **candidature de Florensac** qui par la volonté du syndicat de chasse et de son Maire propose des surfaces intéressantes qui permettent d'envisager **une exploitation consolidée**. En effet selon les surfaces mobilisables,

l'appel à candidature pourra accepter un système d'exploitation adapté à ces surfaces pour assurer la viabilité de cette entreprise.

Dans les mois qui viennent donc le calendrier devrait s'accélérer :

- Lancement de l'appel à candidature
- Enquête foncière sur Florensac
- Signature de précontrats
- Suivi de la recherche du candidat
- Réalisation du diagnostic relatif au projet d'installation
- Choix du

type du bâtiment, etc.

En ce qui concerne le bâtiment qui devra accueillir l'exploitation, **nous sécuriserons la pérennité de l'activité**. Pour cela **il est nécessaire que la commune soit propriétaire de celui-ci**. Cela nous permettra en cas de défaillance humaine de transmettre l'activité à un autre exploitant.



## TOURNÉE DES VENDANGES LA VENUE DU PRÉFET ET DU DÉPUTÉ



Pierre de Bousquet lors de sa traditionnelle tournée des vendanges qui cette année **se terminait à Castelnau de Guers**.

Au cours de leur entretien, **Monsieur le Maire a mis en avant les particularités de notre village**, à savoir : un parcellaire très morcelé qui fait la beauté de nos paysages aux changements de saisons, un bourg centre très excentré sur un territoire de 2551 hectares, un terroir qui possède la zone d'appellation d'origine protégée « Picpoul de Pinet » la plus étendue de l'appellation.

l'ASPAHC, abordant à l'occasion l'importante implication des Castelnaulais dans le tissu associatif.

Cette étape préfectorale s'est poursuivie au **domaine de Castelnau** où une rencontre avait été organisée en présence des représentants des nombreuses structures viticoles et agricoles. De nombreuses questions ont été posées à Monsieur le Préfet, notamment sur **d'éventuelles mesures d'aides permettant aux exploitants de pallier aux catastrophes rencontrées cette année**, sécheresse, grêle, inondations... Toutes n'ont pas trouvé réponse, mais l'espoir a été gardé par tous.

La visite s'est achevée par des échanges beaucoup moins formels, mais tout aussi sérieux autour des produits proposés par les propriétaires du domaine de Castelnau Béatrice et Christophe Muret.

Ceint de son écharpe de premier magistrat de la ville, Monsieur le Maire a accueilli ce 4 septembre 2014 notre **député Sébastien Denaja**, mais aussi Monsieur le **Préfet de région**

Il a également évoqué notre richesse patrimoniale, et a remis à Monsieur le Préfet un exemplaire du fascicule sur le château édité par

## JOURNÉES DU PATRIMOINE 2014 PATRIMOINE NATUREL, PATRIMOINE CULTUREL

Une exposition, ça se prépare un peu...

### Le 11 août

Trois jeunes castelnaulaises, Anna, Romane et Olivia, sont parties accompagnées de Noël Houles et Francis Tollini de l'ASPAHC visiter les campagnes de Castelnau et réaliser des photographies de sites remarquables autour de Castelnau de Guers comme l'étendoir des fées.

Quelques jours après, Anna, Romane et Olivia ont chacune transmis leur travail à l'ASPAHC et au photo-club piscénois afin qu'ils finalisent ensemble une exposition de photos avec aussi celles des membres des deux associations.

### Le 19 septembre en fin de journée

Noël Houles de l'ASPAHC, une personne de l'association Arts au Château et Anna Hauser s'affairent dans la Maison du Peuple.

### Le 20 septembre au matin

Jeanine Rodriguez de la SPN du Piscénois s'en va deux heures en garrigue de Castelnau et revient avec plus de 40 branches de végétaux, parmi les quelques milliers de plantes composant notre végétation et présente un magnifique herbier dans la Maison du Peuple.

### Le 20 septembre à 14h30

Tiennouch arrive le dernier...

On ouvre les portes à 14h35.

Le thème de cette année « patrimoine naturel, patrimoine culturel » permettait de réunir différents acteurs sur la commune et de présenter leur travail :

- Anna, Olivia et Romane, l'ASPAHC avec le photo-club Piscénois avec des photographies sur l'aspect paysager et artistique ;

- L'ASPAHC avec du mobilier géologique et paléontologique ;  
- Arts au Château, et Anna Hauser avec des peintures ;  
- la SPN du Piscénois en lien avec l'ADEP pour l'herbier ;  
- et Tiennouch pour la présentation de la sculpture de la Maison du Peuple.

Le samedi s'est clôturé par une conférence de l'ASPAHC, accueillant une quarantaine de participants, et traitant de différents sites sur la commune au niveau géologique : anticlinal de Castelnau de Guers, étendoir des fées, anciennes carrières exploitées pour les constructions sur la commune et ses environs, etc. Le public a pu ainsi mieux appréhender la composition des sites remarquables et les risques aujourd'hui sur leur environnement.

### Le dimanche 22 en matinée

Une randonnée de 3h avec 22 participants animée par Noël Houles a pris les sentiers de Castelnau pour observer les sites présentés par l'exposition et la conférence sur la

commune retrouver les plantes présentées sur l'herbier.

En après-midi, l'expo a repris ayant été ainsi visitée par 110 personnes environs.

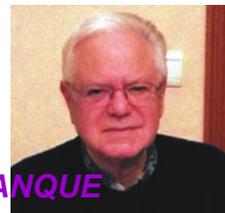
En fin de journée, la visite théâtralisée pour la dernière de la saison accueille foule avec 75 personnes. Les acteurs et les visiteurs trinquèrent avec un verre de l'amitié pour célébrer cette très belle représentation et clôturer la manifestation.

Au final ce sont presque 250 personnes qui ont participé aux journées du patrimoine préparées par l'ASPAHC, le Photo-Club Piscénois, Arts au Château de Guers, la SPN du Piscénois en lien avec l'ADEP, Anna Hauser, Tiennouch et les Rosses Moustiques en partenariat avec la municipalité. Bravo aussi à Anna, Olivia et Romane pour leur participation à l'exposition photographique !



## « LES CHIFFRES SONT TÊTUS ! »

PAR EDMOND LAROZE, ÉCONOMISTE ET RETRAITÉ DE LA BANQUE



### Les méfaits des paradis fiscaux

Ne pas payer d'impôt est devenu un sport qui s'exprime dans beaucoup de pays et qui n'épargne pas la France. On peut admettre que l'artisan à la trésorerie défailante, que l'ouvrier qui arrondit son salaire par un peu de travail « au noir », que la femme de ménage qui fait quelques heures de ci de là, que l'étudiant(e) qui garde un enfant pendant quelques heures, ne déclarent pas intégralement leurs maigres revenus. Cette attitude, bien que condamnable, n'affecte pas de façon importante les finances de la Nation. Par contre l'attitude des grands groupes industriels, commerciaux et financiers pour échapper à l'impôt est un danger pour la bonne marche d'un État et pour la démocratie.

Elle pousse les Nations à l'endettement pour compenser le manque de recettes. Elle peut conduire à la faillite de l'État. Plus communément elle le dépouille de sa souveraineté devant les contraintes qui naissent de son degré d'endettement.

Les remèdes jusqu'alors appliqués commencent par la diminution des dotations aux services publics, le gel et parfois la diminution des salaires et des pensions de retraites, la vente des biens de l'État, qui peuvent aller pour certains pays jusqu'à des pans entiers du territoire (des îles grecques entières ont été vendues à des particuliers) et l'augmentation des impôts et des taxes qui pénalisent les classes moyennes salariées et retraitées, l'artisan, l'exploitant et le petit commerçant. Sans oublier la taxe la plus injuste : la TVA qui par essence n'est pas progressive et qui rapporte le plus à l'État. (49% de ses recettes).

Ces « remèdes » mènent à la désertification des petites villes et des villages, (la télévision nous montrait récemment l'achat par un promoteur d'un village français entier devenu désert !)

Ils font augmenter les taux du chômage, (10,4% pour les 28 pays de l'Union Européenne -10,5% en France - 15% au Portugal - 24,5% en Espagne et 27,5% en Grèce). Aujourd'hui les commentateurs de la Télévision française et les experts économiques qui y sont conviés pour nous « éclairer » notent avec délectation une reprise de l'activité économique en Grèce et en Espagne fruit des plans de rigueur, disent-ils ! La belle affaire, ces pays ont un taux de chômage deux fois et demi plus élevé qu'en France. Dans ces pays arrivés si bas, s'ils descendaient encore ils trouveraient l'enfer. Alors une seule petite et chétive hirondelle peut y faire le printemps, il suffit de ne parler que d'elle et le tour est joué ! Mais que de drames vécus et toujours présents. Le taux de chômage des moins de 25 ans est de 22,7% dans l'Union européenne, il est de 23,7% en France, de 54,1% en Espagne et de 57,1% en Grèce. Il n'est pas outrancier de parler de génération perdue.

Enfin ils diminuent le pouvoir d'achat de la population ; faute de moyens les citoyens achètent moins. Cette diminution des achats se traduit par un ralentissement de la marche de l'économie et a pour conséquence de priver l'État de recettes fiscales.

Ma grand'mère aurait dit : « Le chat se mord la queue ! » Le déficit de l'État français est de 62 milliards d'€ pour l'année 2013, le montant de la fraude fiscale est estimé entre 60 et 80 milliards d'€. Je l'ai démontré dans le bulletin municipal de juillet 2014. L'évasion fiscale à travers les « Paradis fiscaux », qui explique la grande partie de ces énormes chiffres, est l'aboutissement de pratiques légales, mais égoïstes, guidées par le seul profit et pour le compte d'une minorité de citoyens, actionnaires ou dirigeants des entreprises qui délocalisent leur siège social ou plus simplement ouvrent une filiale « off-shore » vers des pays, ou embryons de pays, où l'impôt est le moins élevé.

Les méfaits de l'existence de ces « Paradis fiscaux » sont mortels pour un État, pour son indépendance et pour sa cohésion sociale. Les présidents de la République française partent en guerre, mais en paroles seulement et chacun à leur tour, contre leur existence. Le 23 septembre 2009 Nicolas Sarkozy déclarait solennellement : « Les paradis fiscaux, c'est fini ! » Le 10 avril 2013 François Hollande disait : « Il faut supprimer les paradis fiscaux ! » Hélas ! Ils sont toujours là ! L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) en dénombre une cinquantaine dans

le monde. Ils figurent sur ses listes noire et grise. Parmi eux : Bahreïn, les Bermudes, les îles Caïman, Panama, Guernesey et, comble de la dérision, la Lettonie et l'Irlande, ces deux derniers membres de l'Union européenne.

#### Voyons comment ça fonctionne.

Prenons l'exemple d'une société française qui achète en Inde des chemises à 3€ qu'elle vend en France à 5€

Que va-t-il se passer dans les comptes de la société, dans ceux des finances de l'Inde et dans ceux des finances de la France **si la société travaille normalement sans passer par un paradis fiscal.**

Aux Indes : achat à une société indienne 3€, coût de production 1€ ; profit = 2€.

L'État indien percevra l'impôt sur les sociétés sur les 2€ de profit.

En France : achat à 3€ vente à 5€ ; profit 2€.



L'État français percevra l'impôt sur les sociétés sur les 2€ de profit.

Maintenant imaginons la même société française **qui délocalise sa production et utilise un paradis fiscal**, aux îles Caïmans par exemple, pour réaliser la même opération commerciale.

#### Aux Indes :

La Société française qui a délocalisé sa production aux Indes vend **au coût de production soit** : 1€ à sa filiale (appelée plus communément *société off-shore*) aux îles Caïman. La société délocalisée ne paiera pas d'impôt à l'Etat indien puisque la vente au coût de production ne lui a pas apporté de profit.

#### Aux îles Caïman :

La chemise sera vendue par la société off-shore au siège de la société française à 5€ : Profit 4€ sur lequel l'impôt sur les sociétés sera versé au Trésor public des îles Caïman **à un taux ridicule-ment bas.**

#### En France :

Le siège de la société française qui vient d'acheter à sa filiale des îles Caïman la chemise à 5€ la vendra en France à 5€ : profit 0€ sur lequel, évidemment, elle ne paiera aucun impôt au Trésor français.

Ce genre d'arrangement et d'organisation, bien qu'amoral est légal, les grandes sociétés l'utilisent de plus en plus fréquemment. Les sociétés « off-shore » installées dans les paradis fiscaux ne sont bien souvent que des boîtes à lettres. À aucun moment elles ne participent aux processus ni de la fabrication ni de la vente. Il s'agit d'écritures comptables et de rien d'autre.

#### **Mais que de dégâts il produit :**

Dans le pays producteur (souvent émergent) : Le trésor public du pays producteur est privé de revenu. Le pays ne peut plus dépendre pour ses routes, ses écoles et ses hôpitaux. Sa population est maintenue dans la misère.

En France : La société qui diminue ses profits, parfois jusqu'à présenter des pertes d'exploitation sur le sol national, peut plus aisément peser sur les salaires de ses ouvriers et employés. Déclencher des plans sociaux et user auprès des pouvoirs publics du chantage au chômage. Sur le plan économique et social la diminution des entrées fiscales oblige l'État à chercher de nouvelles sources d'impôts ; parmi toutes les pistes la TVA, payée uniformément par tous, est la cible la plus commode ; qu'elle s'appelle « sociale » ou autrement. Quand toutes les potentialités d'augmentation des impôts sont devenues impossibles, l'Etat est devant les choix suivants : soit il stoppe ses investissements soit il continue à s'endetter. L'une ou l'autre décision aboutissant sur l'affaiblissement de la Nation. Un gouvernement responsable et courageux ne doit plus se contenter de paroles pour contrer la spoliation que lui inflige les grandes sociétés devenues multinationales et la haute finance inventive, agissante et sans scrupule qui profitent des infrastructures du pays (chemins de fer, routes, autoroutes, poste etc...), payées par tous, sans participer, par l'impôt, à leur mise en œuvre et entretien.

# → ÉCOLE DES SAUTAROCHS

## NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES TOUT UN PROGRAMME!

L'école des Sautarochs accueille pour cette année scolaire 2014/2015, **105 élèves!!**

L'effectif global est en hausse sachant que nous avons accueilli 95 élèves, l'année dernière.

Les répartitions sont les suivantes avec 4 classes:

TPS/PS/MS : 20 élèves avec Mme CARRY

GS/CP : 25 élèves avec Mme NADAL

CE1/CE2 : 27 élèves avec Mme BRUNET

CM1/CM2 : 33 élèves avec Mme REQUENA

Le spectacle du 2 juillet sur le thème de la Méditerranée a embarqué un public conquis par les prestations de nos artistes en herbe! Un projet sur le cirque est en préparation pour le spectacle 2015...



Le spectacle de l'école avec Franck, le chef de chœur

Photo : JC Mithouard

Les nouveaux rythmes scolaires sont au cœur de toutes les conversations...

De nouveaux horaires et de nouvelles activités ont été mis en place dès cette première période.

Lundi, Mardi, Jeudi de 16h à 17h, NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) organisées par la commune, inscription en Mairie.

**Nous vous souhaitons à tous, élèves, parents d'élèves, partenaires et amis de l'école, une année scolaire 2014/2015 riche et studieuse!**

*Pour l'équipe pédagogique,  
la directrice de l'école des Sautarochs, Julie Nadal*

### UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ

Cette année encore, le dispositif "un fruit pour la récré" a été reconduit. Il permet aux élèves de bénéficier d'un fruit de saison une fois par semaine tout au long de l'année. Ce dispositif financé par la commune est proposé et soutenu par la C.A.H.M. Les fruits proviennent de la Ferme de Portiragne.



### ÉCOLE DES SAUTAROCHS - RENTRÉE 2014

#### TEMPS SCOLAIRE :

- > Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 – 12h / 14h – 16h
- > Mercredi : 9h – 12h

#### OUVERTURE DES PORTES :

- > Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h35 & 13h50
- > Mercredi : 8h50

#### NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE (N.A.P.) :

- > Lundi, mardi, jeudi : 16h – 17h

## → A.L.S.H.

### UN ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS LES P'TITS BOUTS AUGMENTATION DE LA FREQUENTATION

Durant les vacances, le centre de loisirs les P'Tits Bouts a été déménagé à la Maison du Peuple en raison des travaux à l'école. Les P'tits Bouts y ont vite trouvé leurs marques et se sont appropriés cet espace pour cet été. Chaque jour entre 7 et jusqu'à 28 enfants ont fréquenté le centre de loisirs, doublant ainsi les chiffres de fréquentation de l'année précédente sur l'ensemble de la saison.

Au fil des semaines, les animateurs avec l'aide de jeunes saisonniers, ainsi que deux stagiaires BAFA, préparaient des activités sur une thématique hebdomadaire comme « la nature », « la Grotte vie souterraine », ou sur le thème du « 14 juillet ». Au programme, certains rituels comme la grande sortie avec la visite de la Grotte de Cla-

mouse, la visite du sentier artistique dans le cirque de Mourèze, le petit train et la bambouseraie d'Anduze, une journée avec les poneys, l'activité accrobranche, une sortie au cinéma ou d'autres rituels plus réguliers comme la sortie à la piscine, la préparation de goûter ou le reportage photo hebdomadaire pour clôturer la semaine.

Parfois victimes de leur succès, certaines sorties n'ont pas pu accueillir toutes les demandes d'inscription.

Cette année, un temps convivial a clôturé le dernier jour de centre en rassemblant quelques parents autour d'un goûter préparé par les enfants et les animateurs. A cette occasion, une exposition des travaux réalisés par les enfants tout au long de l'été et des reportages photo réalisés chaque semaine a été présentée.

# NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

## L'ÉCOLE EST FINIE, VIVE LES N.A.P. !

La réforme des rythmes scolaires organise la semaine de l'école avec le mercredi matin travaillé dorénavant. La journée des enfants se termine plus tôt : **à 16h l'école est finie... !**

Depuis le 15 septembre, à partir de 16h et jusqu'à 17h, la commune met en place des activités périscolaires, anciennement appelées TAP : Temps d'Activité Périscolaire et nommées aujourd'hui NAP : **Nouvelles Activités Périscolaires**. Les inscriptions se déroulent de **vacances à vacances**.

De nouveaux intervenants entrent dans l'école, parfois avec une vive émotion, pour animer différentes activités sur une palette variée :

- > lectures interactives avec Michèle Delbos ;
- > expression corporelle avec Sonia Hottier ;
- > pratique théâtrale avec José Llopart ;
- > création musicale avec Serge Casero ;
- > cycle sur la vigne avec Philippe Cauquil ;
- > sophrologie-ludique avec Michel Dieudé ;
- > chant-choral avec Franck Malbert ;
- > bridge avec Edmond et Marcella Laroze ;
- > journalisme avec Jean-Claude Mithouard ;
- > jeux de société avec Driss Loukili...

D'autres activités viendront au fil de l'année parmi les 20 sélectionnées.

Les enfants peuvent ainsi pratiquer de nouvelles activités pour les découvrir, et rencontrent ainsi des acteurs de la commune et partagent leurs passions. En espérant que cela en déclenche de nouvelles peut-être!

Certaines activités sont ouvertes aux parents, renseignez-vous si vous souhaitez y participer.

### Les décisions, sur la réforme, comment ça marche ?

La commune a choisi d'ouvrir largement la concertation en développant deux groupes de travail :

**Un comité technique** ouvert qui se réunit régulièrement, composé d'associations, de l'école, des intervenants, des agents d'animation, etc. Ce groupe prépare le travail à soumettre au comité de pilotage et il évalue le fonctionnement tout au long de l'année.

**Un comité de pilotage** constitué d'acteurs institutionnels qui se réunit deux fois par an (décembre et juin). Le comité de pilotage décide des grandes orientations.

**En tant que Parents**, vous pouvez faire remonter vos remarques, un cahier est à disposition en mairie. Vous pouvez aussi vous rapprocher des agents d'animation, de l'école ou de l'association de parents d'élèves qui peuvent relayer vos remarques.

Globalement, des changements s'opèrent dans l'organisation des ryth-

mes scolaires, qui se met tout juste en place. Cette réforme des rythmes scolaires demande à tous une certaine vigilance et vos retours permettront d'en avoir une évaluation fine. Des adaptations seront nécessaires et nous les construirons ensemble. N'hésitez pas à y participer.

### La Garderie, ce qui change...

Durant les réunions pour la mise en place de la réforme et suite au questionnaire adressé aux parents ce printemps dernier, des améliorations étaient nécessaires pour développer la garderie. Ainsi des changements ont eu lieu à la rentrée :

Dorénavant les enfants doivent être inscrits au préalable (par cycle scolaire ou en cours de cycle scolaire) pour que les effectifs d'encadrement nécessaires puissent être mis en adéquation. Cette inscription est à titre indicatif et ne fait pas loi.

Des animations ont lieu tous les soirs par tranches de 1/2heure. Les sorties sont donc échelonnées pour permettre le bon déroulement de ces activités :

Les lundis, mardis et jeudi à 17h30 et 18h,

Les vendredis à 16h30, 17h, 17h30.

Après ces horaires, les enfants peuvent être récupérés à convenance. Soit les lundis, mardis, jeudis à partir de 18h et les vendredis à partir de 17h30.

**Un règlement intérieur de la garderie a été mis en place.**

## QUELQUES N.A.P. EN IMAGES



Du journalisme avec Jean-Claude Mithouard



Du théâtre avec José Llopart



De la lecture interactive avec Michèle Delbos



Des jeux de société avec Driss Loukili

## 13 JUILLET 2014 UNE BELLE FÊTE MALGRÉ LA PLUIE



Photo : JC Mithouard

Le 13 juillet, le Comité des Fêtes de Castelnau de Guers organisait une grande soirée pour la Fête Nationale en partenariat avec la municipalité et la participation du COC. En prologue, le **Loup de Castelnau** a décidé de sortir de sa tanière accompagné de la jeunesse Castelnaulaise fougueuse et passionnée.

Les adeptes de la **danse du soufflet** ont encore une fois pu apprécier l'énergie des Castelnaulaises.

Suite à cette ballade dans les rues de notre beau village, un **apéritif** a été offert sur le parking de la salle polyvalente.

La soirée s'est poursuivie par la **traditionnelle Brasucade**. Un écran géant était mis à disposition pour visionner la finale de la Coupe du Monde de Football. Comme pour venger les Français, une grande majorité des supporters se sont joints à la cause des Argentins !

Le repas était convivial et les bénévoles exemplaires comme d'habitude. Mais la pluie est venue s'inviter à la fête... Le show prévu par **Pacific Spectacles** fut interrompu. Les Castelnaulais ont pris avec humour et philosophie cette malheureuse intru-

sion. La **retraite aux flambeaux** a dû être annulée avec tristesse.

Une accalmie est venue récompenser la sagesse et la solidarité des Castelnaulais : un magnifique **feu d'artifice** offert par la Municipalité a pu être lancé. Puis le show a redémarré après ce superbe spectacle qui s'offrait à nous. Les plus courageux ont dansé sous les parapluies malgré une pluie incessante !

Nous remercions les Castelnaulais, les artistes, le Comité des Fêtes et le COC pour leur courage, leur fidélité et leur volonté. Vous avez apporté un peu de soleil au milieu de cette pluie qui s'est invitée sans permission !

Le lendemain, le COC remettait ça en proposant comme chaque année un concours de pétanque, histoire de prolonger encore les festivités.

## 7ÈME JOURNÉE DES ASSOCIATIONS SACRÉE VITALITÉ!



Photo : JC Mithouard

Un vent de liberté et de rock'n roll a soufflé sur la 7e Journée des Associations. Nous remercions les «bikers» pour leur gentillesse et leur disponibilité tout au long de la journée. Ils ont répondu présent à l'invitation de l'ASPAHC. Les enfants ont pu endosser le costume d'un motard lors de ballades en «trike». **L'ombre de Johnny Halliday et de Marlon Brando** avec son équipée sauvage planait au dessus de leurs petites têtes et de notre cher village.

De nombreuses activités ont rythmé cette journée spéciale. Le traditionnel **vide grenier** organisé par le Comité des Fêtes et le **concours de pétanque** organisé par le COC ont permis de réunir jeunes et moins jeunes dans une totale

communion. Cette matinée a été ponctuée par un **repas** organisé par le Comité des Fêtes. Saluons la **Fideua** concoctée par les mains expertes de Nathalie Rey aidée par des Castelnaulais volontaires.

La plupart des associations du village étaient représentées à la salle polyvalente. Pendant que les adultes s'imprégnaient de l'ensemble, les enfants ont eu droit à un **goûter gourmand** offert par la municipalité et un **concours de dessin** organisé par l'association Arts au Château de Guers. Le thème étant « Dessiner un arbre et lui donner un titre ». La générosité du monde associatif a été mise en lumière car tous les enfants ont été récompensés.

Certains ont pu aussi assister à un **atelier couture** proposé par Magali Frédière.

L'incontournable **danse du soufflet**, animée par Monsieur Daudé à la musique et Annie Roumegoux avec les paroles originales, a servi de prélude au discours attendu du Maire. Celui-ci a vanté **le dynamisme et l'implication des associations et de leurs membres**. La bienvenue a été souhaitée aux nouveaux habitants. Cette intervention s'est terminée par la remise de cadeaux aux courageux et consciencieux travailleurs saisonniers du village. Leur travail a été valorisé avec justesse par le Maire et ils le méritaient bien !

Un apéritif et une tombola ont clôturé cette fantastique journée.

**Nous remercions toutes les associations d'avoir encore une fois donné de leur temps et d'avoir fait honneur avec panache à notre village.** Elles ont su nous faire part, comme d'habitude, de l'amour qu'elles portent à Castelnau de Guers. **Et pour cela nous ne les remercierons jamais assez !**



Photo : JC Mithouard

## CULTURE, TERROIR ET VIN 2014 LES CASTELNAULAIS ONT CHANTÉ!



Photo JC Mithouard

Cet été, la 5ème édition des journées **Culture, Terroir et Vin** était sous le signe du Gospel. De prime abord, ce mariage entre une musique venue d'ailleurs et notre culture nous apparaissait comme incompatible ou du moins inhabituel. Les sceptiques avaient une bonne raison donc de ne pas y croire. Mais voilà que, tout comme ce chef étoilé qui marie des ingrédients improbables pour en faire naître un chef d'œuvre de saveurs, de goûts et de beauté, la magie a opéré. Et de quelle manière !

De 14h à 17h, les Castelnaulais ont eu la possibilité de participer gratuitement à un **atelier découverte du Gospel** encadré par la chanteuse Rachel Ratsizafy et le pianiste Cédric Chauveau. Cette expérience a été une réussite qui a permis la création d'un chœur qui a ouvert le concert de Rachel Ratsizafy. **Celle-ci nous a ensuite livré un récital digne des plus grandes chanteuses de Gospel.** Sa voix et sa joie communicative ont conquis une église comble.

En fin de concert où l'accompagnement au piano de Cédric Chauveau a sublimé la performance de Rachel Ratsizafy, le groupe de **l'atelier découverte** est venu les rejoindre au cœur de l'église. Alors le pari était gagné ! Merci aux artistes de nous avoir donné

Nos papilles ont aussi été mises à contribution lorsque la **dégustation de vins et produits du terroir** a pris le relais à l'espace Georges Brassens.

**Un florilège de nos meilleurs produits** a pu être goûté avec convivialité. **Nous remercions cha-**



Photo JC Mithouard

**heureusement les exposants producteurs et artisans qui ont été à l'écoute et surtout ont su partager leur passion.**

Durant ce week-end, nos yeux ont été émerveillés par **l'exposition Itiner'Art** représentée par les œuvres de Anna Hauser, Mado Ossikian et Tien-nouch. La **visite théâtralisée** de Castelnaud, proposée par la Cie des **Rosses Moustiques** avec le soutien de la commune, associée à ces œuvres repré-

sentatives de l'esprit créatif des Castelnaulais, est la preuve que la culture fait partie de notre histoire et de l'histoire de notre village.

La dégustation avec la vente de vins et produits du terroir s'est poursuivie lors de l'apéritif et du repas organisés par la municipalité. Cette année, la **Macaronade** préparée par Sylvie Da Costa était à l'honneur. Nous remercions notre boulanger Stéphane pour sa délicieuse tarte au citron, sans oublier la buvette tenue par Castelnotes.

Nous félicitons le groupe **Oeno Jazz** pour nous avoir apaisés durant tout le repas, ainsi que **DJ Guilhem** qui a prolongé notre soirée par le mixage des tubes de l'été.

Nous remercions tous les Castelnaulais qui par leur forte présence et participation qui a contribué à ce que cette 5ème édition soit un succès.

Cette communion entre les Castelnaulais, les producteurs, la musique, le chant, la peinture, la sculpture, l'artisanat, représente bien ce que Castelnaud est, et aspire à être longtemps : un village de **Culture, Terroir et Vin.**

**Et c'est grâce à vous tous que nous y sommes parvenus encore une fois !**



Photo : JC Mithouard

ÉVÉNEMENT : LA VENUE D'UN GRAND!



La Ville de Castelnau de Guers présente

# Nicolas Peyrac

à la rencontre de son public

## 18h | Café littéraire

Partage d'émotions  
entre un grand artiste  
et un public averti...

Pendant 1 h 30 environ  
les Animateurs *Frédéric Ambrosini*  
et le comédien *Jean Luc Cohen*  
aborderont sa vie, ses chansons, ses livres...  
à travers des questions, des images,  
des témoignages et des sketches  
interprétés par la Troupe de Théâtre Plus....

Entrée libre

## 21h | Concert

« Les Acoustiques improvisées »

Des mélodies connues  
et moins connues  
qui font la richesse de l'artiste...  
Un moment musical privilégié  
en guitare voix, magique,  
ou le temps et les spectateurs  
sont suspendu ...

20€ / 10€ -18 ans / gratuit -14 ans  
Réservation : 04 67 98 13 61

vendredi 5  
0-530000 2014



\* Dimitri Simon



CASTELNAU DE GUERS

Maison du Peuple  
34120 Castelnau de Guers

## FRED TAVANO, DIT « ART TROZ » « LE FILM AVEC HIGELIN QUE J'AI PRODUIT EN 1960 »

**D**u haut de ses **93 ans bientôt conquis, Fred Tavano, Castelnaulais depuis quelques années a plus d'un secret à livrer!** Lui qui fut psychanalyste, négociant d'œuvres d'art, réalisateur de documentaires, producteur de films, essayiste, est devenu ces dernières années un virtuose en *peinture numérique*. Dernièrement, lors d'une exposition en salle du conseil municipal, nous avons pu **découvrir et apprécier ses œuvres surprenantes.**

Mais le personnage se dévoile peu, et c'est à la faveur d'un entretien qu'il nous a confié quelques anecdotes sur sa désormais longue vie. Il nous parla entre autre des conditions dans lesquelles le film « **Le bonheur est pour demain** » fut tourné dans les années 60, de sa **rencontre avec Higelin, du décès d'Henri Crolla deux jours après la fin du tournage, du lancement du paquebot « Le France »...** Ce fut une aventure rocambolesque, à plus d'un titre!

Mais pour en savoir plus, la municipalité vous donne rendez-vous le **29 novembre à la Maison du Peuple** à l'occasion de la projection inédite du long métrage d'Henri Fabiani, suivie d'un échange-débat avec Fred Tavano. Vous pourrez alors lui poser toutes vos questions, il vous répondra avec le plus grand plaisir!

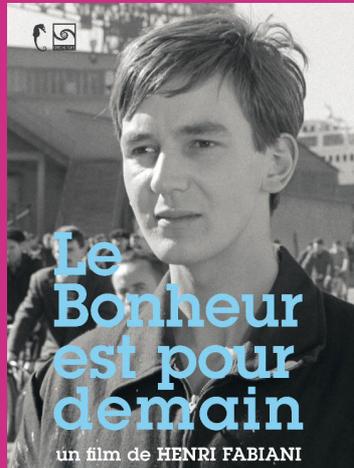


### PROJECTION EXCEPTIONNELLE du film « **Le bonheur est pour demain** » Maison du Peuple - SAM 29 NOV à 17h

La séance se poursuivra par un échange avec le producteur Fred Tavano, suivi du verre de l'amitié.



**Le bonheur est pour demain** est l'histoire de Alain, un jeune homme qui vient de quitter ses parents et se retrouve perdu à Saint-Nazaire, dans l'environnement des chantiers navals, au moment de la construction du Paquebot France. Il y rencontre la solidarité et la camaraderie auprès d'un ouvrier caréneur et l'amour auprès d'une jeune employée des chantiers. **Il rêve d'une vie où "on ne perd pas sa vie à vouloir la gagner".**



*Film noir et blanc. Réalisation : Henri Fabiani | Scénario : Henri Fabiani et Henri Graziani | Musique : Henri Crolla et Georges Delerue  
Production : Fred Tavano*

*Genre : comédie dramatique | Durée : 93 minutes*

*Date de sortie : 26 septembre 1962 | Reprise le 19 mars 2014*

*Distribution : Jacques Higelin (Alain), Irène Chabrier (Annie), Henri Crolla (José), Jean Martinelli (Le Guen)*



### EXPO D'ANNA HAUSER

## EXPOSITION au caveau du DOMAINE DE CASTELNAU

Tableaux  
d'illustration du recueil

"Vivre, aimer, apprendre-  
jusqu'au dernier jour!"

et autres créations de

## Anna Hauser



du 29 septembre au 19 décembre 2014

32, Avenue de Pézenas  
du lundi au vendredi 8-12h et 13h30-18h  
week-end sur rdv au 04 67 09 43 17

## CASTELNAU DE GUERS (34)



## ETIENNE CHAMBRELAN, DIT « TIENNOUCH »

**T**IENNOUCH vient de finir la saison d'été avec une exposition à "Liberté en Agde" (du 3 au 16 sept).

**Trois principales expositions sont prévues cette année à Millau, Blois et Rouen.** Et puis, sans doute dans la région, "au gré du vent". Peu présent dans son atelier ces six derniers mois (blessure au coude), **n'hésitez pas à le contacter au 04 67 01 63 30 ou au 06 37 53 37 05.** Il se fera un plaisir de vous recevoir et de partager un verre. Il expose actuellement **quatre sculptures en hommage à Marilyn Monroe.**

Suite à la réalisation de la **sculpture** maintenant installée sur le fronton de la **Maison du Peuple**, Tiennouch avait fait un appel à idées pour lui donner un nom. **Elle s'appellera désormais « Castel'Nous ».** L'artiste a choisi cette suggestion qui correspond bien selon lui aux valeurs d'humanisme que représente cette sculpture.

**Tiennouch prépare actuellement un ouvrage** (pour 2016) sur les "propos d'artistes" ou "rubriques artistiques" qu'il va bien entendu "bricoler" à sa manière. Avec son

humour et sa drôlerie on peut s'attendre à du "Pittoresque". En exclusivité pour notre Bulletin Municipal il a bien voulu nous offrir une de ses "brèves d'artistes".

« L'association "Pet'Art" vient d'ouvrir ses portes. La première exposition sur le thème "Agrégats" révèle un jeune artiste (P. de Mouche) discret mais très talentueux. Sa peinture nous plonge dans un monde onirique et dégage une atmosphère qui enveloppe le spectateur.

Cette association entend bien se faire entendre et diffuser au maximum. « Pet' Art » a pour but de s'élargir et de resserrer les liens avec ses adhérents. Nous lui souhaitons bon vent! »

## Tiennouch

Etienne Chambrelan

**Sculpteur**

**Expo . Atelier / Galerie**  
Venez visiter sur simple contact  
3 rue Pittoresque  
34120. Castelnaud de Guers  
0033(0)4 67 01 63 30  
0033(0)6 37 53 67 05  
tiennouch@yahoo.fr

## VOYAGE À CASTELNAU - PICAMPEAU UN ACCUEIL FORMIDABLE!



découverte du patrimoine local avec la visite de l'Eglise et de la Cour du Château, a servi de lien à l'inauguration d'une Table d'Orientation en marbre sur laquelle sont gravés tous les Castelnau du Sud-ouest.

Pour sceller l'amitié et rendre hommage à cette rencontre, un arbre a été

Le 27 juillet 2014 a eu lieu la 21<sup>ème</sup> journée de l'Amicale des Villages du Sud-ouest dont le nom est composé de Castelnau. Cette année la commune de Castelnau-Picampeau accueillait les différentes délégations. Un groupe de Castelnau de Guers (35 adultes et 2 enfants) a eu la chance d'y participer.

Après un voyage de 3 heures de bus, l'accueil au village hôte a été formidable. Un petit déjeuner copieux et typique les attendait. La

planté en présence de tous les Maires. Afin de fêter ce moment, un repas gargantuesque a été servi. Les convives ont pu apprécier la cuisine locale composée de foie gras, casoulet et gâteau du pays.

La fanfare «Les Gais Rimontais» a accompagné les festivités toute la journée. Les plus courageux chantaient et dansaient au rythme des chansons régionales. Ce repas festif n'aurait pas fait rougir les créateurs d'Astérix et Obélix et leur fa-

meux repas en dernière page de chaque histoire. L'après midi les irréductibles Gaulois, ou plutôt irréductibles Castelnaulais, ont pu participer à des jeux inter-villages synonymes de convivialité et solidarité.

Cette magnifique journée a perpétué avec bonheur la tradition qui débuta un mois de juillet 1993 à Castelnau d'Auzan. Cet engouement (plus de 500 personnes) prouve l'attachement aux « Castelnau », à nos valeurs et à notre histoire. Pour le prochain rendez-vous qui se déroulera chez nous, c'est un défi immense à relever mais excitant qui nous attend. Ce sera l'occasion unique de montrer, à un grand nombre et au delà de nos frontières locales, notre amour pour notre village et surtout démontrer dans ces temps d'intolérance, notre esprit d'ouverture et de partage qui nous caractérise.

## FESTIVAL FLEURS DE VIE, FLEURS DE JAZZ



Photo : JC Mitouard

Midi Libre.com

Midi Libre du 06/10/2014 - Par Jean-Claude Mithouard

### SPLENDIDE CONCERT DE SUSANA SHEIMAN À CASTELNAU-DE-GUERS

Devant 130 personnes Susana Sheiman a réalisé une performance de niveau international et le public ne s'est pas trompé, applaudissant à de multiples reprises.

Pour la deuxième année consécutive la commune avait décidé de s'inscrire dans la programmation du festival Fleurs de vie, Fleurs de jazz ce samedi 4 octobre.

Cédric Chauveau, pianiste de jazz réputé et Castelnaulais, avait fait venir Susana Sheiman, chanteuse de renom-

mée internationale à la voix rauque et chaude. Devant un parterre de 130 personnes, pour la plupart des fidèles, la diva a régalé ce public de connaisseurs en reprenant de nombreux standards accommodés à sa manière. Il faut dire que sa voix couvre un registre impressionnant avec parfois des incursions insolites dans des aigus surprenants.

Mais plus encore que la voix exceptionnelle c'est son jeu de scène qui frappe, imprimant le rythme aux musiciens au demeurant excellents. Avec Mourad

Benhammou à la batterie, Nicola Sabato à la contrebasse, Cédric Chauveau au piano et Serge Casero au saxo l'harmonie était parfaite. Quand Susana Sheiman chante c'est tout son corps qui interprète, diffusant l'émotion dans le public pendant deux heures de plaisir partagé.

Un public réceptif qui a salué la performance par une standing ovation dont les applaudissements nourris ont convaincu la vedette de remettre cela malgré la fatigue.

## LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS



**Les deux chats errants difficiles à capturer ont enfin été stérilisés** cet été, grâce à l'aide d'habitants qui ont réussi à les amadouer. Nous remercions ces personnes pour leur collaboration efficace. Ces chats vont réduire désormais le marquage du territoire ; nous espérons qu'ils vont cesser bientôt ce marquage.

**Le chat domestique tigré**, très affectueux, apparu du côté du Peyral n'a jamais été réclamé malgré l'affichage

et les annonces sur internet. Ce chat ne portait aucune identification, il a été récemment stérilisé et placé.

Le contact répété avec l'animal par le "nourrissage" a facilité sa capture ; il nous est impossible d'être sur tous les "fronts" tous les jours. Une entente avec l'habitant qui a repéré et apprivoisé l'animal "ciblé" facilite la politique de stérilisation.

Nous remercions le **Comité des Fêtes** qui nous a aidé financièrement

dans notre action en nous offrant la place du videgrenier.

**Toute aide financière est la bienvenue** d'autant que l'Association offre la stérilisation à ceux qui adoptent les chats abandonnés du village (stérilisation d'une femelle au prix associatif : 60.50 € ; d'un mâle : 35€) Merci également à nos généreux donateurs.

Tel : 07 61 04 48 95 ou 04 67 21 67 55

## CLUB DU 3ÈME ÂGE



**Une nouvelle année commence.**

Elle a débuté par une journée à la **fête de l'olive à Mouries (13)**, puis une **journée à Sète** et en décembre nous assisterons à l'Aréna de Montpellier, à un **spectacle du Cadre Noir de Saumur**.

D'autres sorties d'une journée sont à programmer.



Puis il y aura l'**Assemblée Générale**, la **Galette des Rois**, le **repas annuel**, les **deux grands Lotos**.

N'oublions pas les **petits lotos** tous les vendredis et les **dames qui cousent** tous les mercredis pour nous offrir de beaux ouvrages lors des ventes.

Il y aura aussi le **grand voyage** du mois de mai. Peut-être cette fois ci : la **Côte Atlantique de l'Espagne (Santander)**.

Vous qui êtes nouveaux à Castelnaud, venez nous rejoindre!!



## A.S.P.A.H.C.\*

A.S.P.A.H.C.\* : Association de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnaud de Guers

**Travaux du presbytère** : notre association a alerté les services de la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** sur un projet en cours de transformation d'une demeure médiévale en logements sociaux. Il nous avait été signalé la présence d'éléments d'un plafond peint. Notre intervention auprès de Mme Jackie Estimbre du service de valorisation de l'architecture et du patrimoine a abouti sur la visite du bâtiment par Jean Louis Vayssettes, ingénieur de recherche au Service régional de l'archéologie. Cette visite à laquelle nous avons été associés a été effectuée en compa-

gnie du Maire Jean-Charles Sers et de son adjointe Mme Virginie Gay ainsi que d'une représentante de l'aménageur chargé de réhabiliter l'immeuble.

M. Vayssettes a pu effectuer quelques sondages dans le plafond au premier étage de l'immeuble. A l'élément peint que nous avons pu voir, trois autres ont été dégagés. Il s'agit de clausoirs provenant d'un plafond à la française qui ont été réutilisés dans un cabinet. Ce décor date de la première moitié du XVIIe siècle, période d'une des multiples rénovations de la maison. M. Vayssettes a préconisé la conservation «

in situ » des clausoirs ainsi que de la porte d'entrée de l'immeuble, de l'escalier en pierre et si possible des plafonds à la française. Tout en souhaitant que notre association de sauvegarde du patrimoine puisse suivre les travaux, il devait transmettre aux bâtiments de France un compte-rendu de la visite du site.

**Excursion en Ardèche** : le 16 octobre l'ASPAHC a organisé une excursion à Orgnac. Au programme : visite du Centre de Préhistoire et de dolmens.

Renseignements: 04 67 98 04 58.

**L**e 31 août nous étions présents, bonne ambiance, passage clairsemé devant les stands, l'animation était dehors. L'exposition sur les arbustes méditerranéens a accroché l'attention des visiteurs. De nombreuses questions ont été posées, auxquelles nos intervenantes ont répondu avec plaisir. Il n'y a pas de doute, **tout ce qui touche les plantes est sensible!**

C'est certain, l'espace, la nature, le silence, l'air et la pureté de l'eau sont des biens qui ont de plus en plus de valeur dans notre monde. Pourtant, alors qu'avec l'éolien nous allons vers une véritable catastrophe écologique, peu de personnes se sont intéressées aux informations que nous pouvions apporter. La transition énergétique, si elle comprend des mesures valables sur les économies d'énergies, donne à l'éolien une place prépondérante.

Actuellement 5400 éoliennes terrestres produisent 2,9% de l'électricité.

Ségolène Royal propose une augmentation de 20000 à 50000 éoliennes sur le sol français et 1500 en mer. Tout cela pour diminuer la part du nucléaire ? Mensonge, à ce jour aucune diminution n'a été enregistrée. Tous les jours des centaines d'associations dénoncent les transactions douteuses, les prises illégales d'intérêts, les profits énormes

généralisés, les nuisances provoquées par ces implantations.

Il suffit d'aller sur le site de la Fédération de l'Environnement Durable qui regroupe onze cent associations françaises et de l'EPAW au niveau international pour en connaître les rouages : profits faramineux, nuisances sonores et visuelles, impacts sur la santé, coût supporté par l'utilisateur.

L'ADEP faisait état dans le bulletin municipal de juillet 2014 des modifications apportées par le Schéma Régional (SRCAE), la suppression des ZDE (zone de développement éolien) et la mise en place expérimentale sur 5 régions de l'Autorisation unique (le Languedoc Roussillon n'est pas une zone expérimentale. Elle reste encore soumise à enquête publique). Cette nouvelle législation, en écartant les usagers de l'information, en centralisant les décisions autour des éoliens et du Préfet, permet la mise en place de projets sans que la population en soit informée. A elle de surveiller les enquêtes publiques et le changement de comportement des élus.

Il y a des pratiques qui peuvent interpeller les propriétaires de terrain : les sociétés de construction démarchent sur tout le territoire, proposent des baux emphytéotiques pour se créer des espaces à elles, protégés de la concurrence et qui peuvent

leur permettre de futures transactions.

Le terrain est grevé définitivement (vente, succession), perte de la PAC, il devient industriel, nouvelle imposition, perte de la valeur du patrimoine mobilier et du coût de la démolition supportée par le propriétaire du terrain en cas de défaillance du constructeur. **Les collines de Castelnaud et des villages voisins sont convoitées.**

La presse fait état de propositions faites aux élus (réfection du patrimoine) en contrepartie de cession de terrains communaux. Certaines communes pensent pouvoir améliorer leur trésorerie et n'hésitent pas à mettre en péril le confort et la santé des administrés. D'autres disposant d'un territoire assez grand, pour éviter ces problèmes implantent les « géants » en bordure des communes voisines.

A Castelnaud, le Maire dès sa première élection s'est prononcé contre toute implantation d'éolienne. En est-il de même pour les communes environnantes ? Si tel n'est pas le cas, quel serait l'impact sur les Castelnaulais ?

Pour plus d'information, visionner la vidéo très instructive sur le scandale de éolien industriel : <https://player.vimeo.com/video105732886>



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (A.P.E.)

**D**epuis le mois d'avril dernier, l'école des Sautarochs peut à nouveau compter sur le soutien d'une association de parents d'élèves, **l'APE des SAUTAROCHS.**

Nous comptons actuellement onze membres, mais accueillerons volontiers d'autres parents afin d'élargir nos actions et nos compétences.

**Le Bureau est composé de :**

Marin Jean-Sébastien, Président.  
Hespe Nelly, Vice-Présidente.  
Malabat Laurence, Secrétaire.  
Bouisset Cindy, Vice-Secrétaire.

Ozeray Amaud, Trésorier.  
Mayot Corine, Vice-Trésorière.

**Les membres du conseil d'administration sont :** Fabre Sandra, Delcher Fanny, Idjéraoui Cathy, Bremond Johnatan, Weichert Claudia.

Tout au long de l'année votre soutien sera le bienvenu, en nous proposant vos idées, en participant aux manifestations ou simplement en venant nous rencontrer, mais **vous pouvez le manifester dès à présent en devenant membre cotisant de l'APE.**



Nous remercions la municipalité d'avoir attribué à notre association une subvention de 400€, laquelle nous permettra d'organiser tout au long de l'année des manifestations.

Pour toutes questions, informations ou si vous souhaitez être informés des actualités vous pouvez utiliser notre adresse mail :

[ape-sautarochs@outlook.com](mailto:ape-sautarochs@outlook.com)

# CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS



Le Club omnisports attaque une nouvelle année, nous allons, ensemble, essayer de satisfaire les souhaits de nos adhérents (toute suggestion sera la bienvenue).

Actuellement une vingtaine de sections sont à votre disposition suivant l'activité ou l'âge. Deux activités supplémentaires, au moins, vont se mettre en place dans les semaines qui viennent pour être opérationnelles au plus tôt. Il s'agit du **volley** (féminin et masculin) et de la reprise du **tennis de table** avec une nouvelle présentation et une option championnat départemental pour ceux qui le désirent. Si ces disciplines vous intéressent, faites-le nous savoir rapidement pour favoriser la mise en place de la section.

La section **Qi Gong** reprend avec une nouvelle intervenante qui saura vous faire apprécier cette discipline.

Les cotisations plus carter ont augmentées à l'année de 2€ pour les enfants et 4€ pour les adultes. Nous avons une nouvelle fois, de très loin, les cotisations les moins onéreuses du secteur,

ceci toujours dans le but d'offrir les meilleurs services à moindre coût pour les adhérents, avec des intervenants talentueux et performants.

Un petit mot pour déplorer le départ du bureau de Jean-Sébastien Marin qui nous quitte après quinze ans au conseil. Nous le remercions vivement pour son dévouement et son efficacité au sein du club. Maintenant Président des parents d'élèves, gageons que le Club et l'APE travaillerons ensemble pour l'animation de notre village et le bien de nos enfants.

**Côté tambourin**, nos jeunes ont fait une belle saison en **finissant 3ème de leur poule**, avec l'espoir d'accéder à la poule supérieure. Leur sort est entre les mains du Comité Départemental, affaire à suivre...

Félicitations à Thibault, Romain, Willy, Guilhem, Dany et mention particulière pour la mascotte Nico, le benjamin de l'équipe qui a su assurer les points gagnants à des moments décisifs.

La journée du 10 août, lors de l'inauguration du terrain qui porte désormais le nom de « Chris Allemand », a été une réussite. Après un match serré opposant les anciens contre les plus jeunes, l'assistance était venue nombreuse pour partager le verre de l'amitié offert par la mairie et une succulente fideua préparée avec soin par Nathalie. Merci à tous les participants.

## RAPPEL

Création d'une section "jeunes" accueillant les enfants à partir de 8 ans. Renseignements : 06 12 69 23 08.

*Philippe Cauquil, président du C.O.C.*



Contactez-nous par mail : [clubomnisportscastelnauais@gmail.com](mailto:clubomnisportscastelnauais@gmail.com)

CALENDRIER PROVISOIRE		CALENDRIER PROVISOIRE			CALENDRIER PROVISOIRE	
CARTE DE SOUTIEN Membre honoraire : 20 €		<b>CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS</b> SAISON 2014/2015			Tarif Familial : à partir de 2 enfants - 20% sur le coût global des enfants	
minimum par section : 10 élèves		La carte du COC est obligatoire et incluse dans les tarifs			Cumul sections ou activités par adhérent à partir de la 2ème section - 20% sur les 2ème, 3ème section, etc non cumulable avec tarif familial	
pas d'inscriptions après le 31 Décembre sauf nouveaux résidents		clubomnisportscastelnauais@gmail.com				
ACTIVITES	PUBLIC	JOURS ET HORAIRES	INTERVENANT	LIEU	TARIFS CARTE INCLUSE	DEBUT DE LA SECTION
CARDIO-DANSE	ADULTES	MARDI 18H30-19H30	M-Claude SOULIE	MAISON DU PEUPLE	110 €	Mardi 23 septembre
GYM DOUCE	SENIORS	LUNDI 15H-16H	M-Claude SOULIE	SALLE POLYVALENTE	110 €	Lundi 22 septembre
GYM DOUCE	SENIORS	JEUDI 14 H30-15H30	M-Claude SOULIE	SALLE POLYVALENTE	110 €	Jeudi 25 septembre
GYM TONIC	ADULTES	JEUDI 18H-19H	M-Claude SOULIE	SALLE POLYVALENTE	110 €	Jeudi 25 septembre
LINE DANCE ET COUNTRY	ADULTES	MERCREDI 17H30-18H30	M-Claude SOULIE	MAISON DU PEUPLE	110 €	Mercredi 24 Septembre
QI GONG	ADULTES	JEUDI 10H-11H	Chantal SEVIN	SALLE POLYVALENTE	110 €	Jeudi 25 septembre
BABY-GYM	8 MOIS A 2 ANS et demi	MARDI 9H30-10H30	Driss LOUKILI	SALLE POLYVALENTE	90 €	Mardi 23 septembre
PSYCHOMOTRICITE	3-5 ANS	MARDI 17H15-18H	Driss LOULILI	SALLE POLYVALENTE	90 €	Mardi 23 septembre
DECOUVERTE DU SPORT	6-8 ANS	MARDI 18H15-19H15	Driss LOUKILI	SALLE POLYVALENTE	90 €	Mardi 23 septembre
MULTISPORTS	8-10 ANS	MARDI 19H15-20H15	Driss LOUKILI	SALLE POLYVALENTE	90 €	Mardi 23 septembre
BADMINTON	A PARTIR DE 14 ANS	JEUDI 20H-21H30	Driss LOUKILI	SALLE POLYVALENTE	110 €	jeudi 25 septembre
BADMINTON	ADULTES	LUNDI 20H-21H30	Driss LOUKILI	SALLE POLYVALENTE	110 €	Lundi 22 septembre
TAMBOURIN	POUSSINS	A DEFINIR	Thierry BENOIT	PLATEAU SPORTIF	35 €	A DEFINIR
TAMBOURIN	BENJAMINS	A DEFINIR	JC. BELHOUARI	TERRAIN	47 €	
TAMBOURIN	CADETS	A DEFINIR		TERRAIN	60 €	
TAMBOURIN	ADULTES	A DEFINIR		TERRAIN	75 €	
DANSE ENFANTS	3-5 ANS	MERCREDI 14H30-15H30	Sabrina ALLEMAND	SALLE POLYVALENTE	90 €	Mercredi 24 Septembre
DANSE ENFANTS	6-8 ANS	MERCREDI 15H30-16H30	Sabrina ALLEMAND	SALLE POLYVALENTE	90 €	Mercredi 24 Septembre
DANSE PRE-ADOS	A PARTIR DE 9 ANS	MERCREDI 16H30-17H30	Sabrina ALLEMAND	SALLE POLYVALENTE	90 €	Mercredi 24 Septembre
DANSE ADOS	A PARTIR DE 14 ANS	MERCREDI 18H-19H	Sabrina ALLEMAND	SALLE POLYVALENTE	14 ans 90 € / 16 ans 110 €	Mercredi 24 Septembre
DANSE ADULTE	ADULTES	MERCREDI 19H-20 H	Sabrina ALLEMAND	SALLE POLYVALENTE	110 €	Mercredi 24 Septembre
Cabaret, Burlesque, Moderne						
PETANQUE	TOUT PUBLIC	A DEFINIR		TERRAIN	20 €	A DEFINIR

# CASTELNOTES

L'association Castelnotes a terminé sa saison par une soirée de gala avec la participation au **festival Fleurs de Vie, Fleurs de Jazz** pour la deuxième année consécutive. Le 4 octobre dernier, c'est la chanteuse barcelonaise **Susana Sheiman** qui était invitée par le trio du pianiste Castelnaulais **Cédric Chauveau** pour un concert très apprécié à la Maison du Peuple. Il faut dire que tous les ingrédients étaient réunis pour une très belle soirée :

- Des artistes en grande forme,
- Un son irréprochable grâce au professionnalisme de **Reynald Evrard**,
- Une scène mise en lumière de façon très chaleureuse par le Castelnaulais **Gaël Rigaud**,
- Et la buvette de l'association qui permet aux spectateurs de se détendre pendant la pause.

Aux côtés de **Cédric Chauveau**, nous retrouvons le **contrebassiste Nicola Sabato** et le **batteur Mourad Benhammou**, tous deux venus de Paris pour l'occasion. Ils avaient déjà fait sensation avec le saxophoniste **Craig Handy** en avril 2013.

Quant à la prestation de **Susana Sheiman**, elle a laissé "sans voix" bon nombre de personnes, un comble pour une chanteuse! Sa présence lumineuse et son aisance scénique et vocale en font une chanteuse à l'envergure internationale. C'est une sacrée chance de pouvoir en profiter dans notre petit village!

Pour la petite histoire, **Susana** est arrivée très récemment en 1/4 de finale du concours "La Voz", l'équivalent espagnol de l'émission "The Voice" en France. On n'arrive pas à ce stade de la compétition par hasard...

**Castelnotes remercie la municipa-**

**lité** qui s'est impliquée fortement dans ce partenariat avec un soutien technique et une aide financière qui a permis de maintenir une entrée à 10€ alors que ce type de spectacle est affiché bien plus cher la plupart du temps. C'est une vraie volonté de rendre accessible la culture à tous en permettant la découverte de tels artistes dans des styles très peu diffusés par les grands médias.

Castelnotes prépare actuellement la saison 2015. Nous vous tiendrons informés très bientôt. Si vous voulez nous soutenir en devenant adhérent de l'association ou simplement recevoir les infos régulièrement, n'hésitez pas à nous contacter :

**Tel : 06 86 71 42 38**

**Mail : [castelnotes@laposte.fr](mailto:castelnotes@laposte.fr)**



**Et n'oubliez pas notre page facebook!**



## LA COMPAGNIE LES ROSSES MOUSTIQUES

L'association Les Rosses Moustiques vient de clôturer une belle saison des **Visites Guidées et théâtralisées** ; et ce grâce à tous les bénévoles qu'ils soient ou non comédiens.

Nous remercions également nos viticulteurs pour leur généreuse par-

ticipation, ainsi que tous ceux qui ont assuré la sécurité des visites.

**Pour l'édition 2015**, des nouveautés sont déjà à l'étude. Nous recherchons toujours deux personnes pour la chaise à porteurs (passager léger), ainsi que des figurants et des jongleurs, des équilibristes, etc...

La reprise d'un **atelier théâtre** est toujours possible dans un format ados/adultes (en raison des horaires).

**Contact :**

> [jean.pellerin@voila.fr](mailto:jean.pellerin@voila.fr)  
> **06 13 15 18 00**



## ATELIER CRÉAS PASSIONS

Pour cette nouvelle année l'atelier Créas Passions recommence sa saison couture à Castelnaulais de Guers.

Si vous êtes intéressés par tout ce qui touche à la couture de près ou de loin, venez nous rejoindre. Nos cours se déroulent dans une

ambiance conviviale où chacun(e) selon son niveau apprend à couper, assembler et personnaliser ses propres créations, confection d'accessoires, de bijoux et de vêtements simples.

Les ateliers ont lieu les samedis matins de 10h00 à 12h00 et ont débuté

le 19 septembre 2014, le groupe se compose de 8 à 9 participantes.

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Magali.**

**Tel : 06 50 00 94 84**

**Mail : [cfeepourvous@orange.fr](mailto:cfeepourvous@orange.fr)**

**Blog : [cfeespourvous.over-blog.com](http://cfeespourvous.over-blog.com)**

## COUSIDO DE PLEG À PLEG

L'Atelier de couture "**DE PLEG À PLEG**" a repris son activité hebdomadaire ce mardi 9 septembre.

Pour la modique somme de 8€ pour l'année, il vous est possible de participer à cet atelier où vous pourrez apprendre à réaliser des travaux de couture, bénéficier de conseils pour tricoter, tout cela dans une ambiance conviviale et sympathique.

Cette année, une quinzaine d'adhérentes se sont ainsi réunies le mardi de 14h à 17h dans la salle attenante à la Maison du Peuple.



**20** Venez donc vous joindre à nous!



## Naissances



Bienvenue à

Lysandre RENOLLEAU

Suzanne ROUYER

Loïc ALLARY

## Mariages



Toutes nos félicitations  
et tous nos vœux  
de bonheur à

Loïc SIEGLER & Julia BALSIER

## Décès



Monsieur le Maire et son  
Conseil Municipal  
présentent leurs plus sincères  
condoléances aux familles de

**Suzanne COMBES**  
épouse MONSO

**Serge BEAUVILLE**

**Jacques MAGNY**

**Félix ALBERT**

**Michel RISS**

**Gaby BOUIRAT**

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ☞ JEAN Georges, médecin généraliste : 3 pl Mairie, 04 67 90 76 28
- ☞ RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue : 5 pl Jeu de Ballon , 04 67 90 75 03
- ☞ MICHELI Sylvie, psychologue : 22 rue du Peyral, 04 67 98 37 86
- ☞ DEBAYLE MARTINE, orthophoniste : 7bis Avenue des Sautarochs, 04 67 31 47 07
- ☞ SUCHET de RUS Sabrina, coach professionnelle pour adultes, enfants et adolescents : 1 rue des Oliviers, 07 81 30 76 75

## ADMINISTRATIONS

### MAIRIE

Du lundi au vendredi :  
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

Samedi matin : permanence des  
élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04 67 98 13 61

Fax : 04 67 98 09 38

En cas d'urgence :  
06 75 51 69 98 (adjoint d'astreinte)  
06 38 65 13 04 (Maire)

Mail : [castelnaud-de-guers@wanadoo.fr](mailto:castelnaud-de-guers@wanadoo.fr)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi : 9h30 - 12h00

Tel : 04 67 93 83 96

### CENTRE DE LOISIRS – ÉTÉ 2014

De 7h30 à 18h00

Tel Maison du Peuple : 04 67 98 07 43

### GENDARMERIE PÉZENAS

Tel: 04 67 98 13 65

## NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34  
EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334  
GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134  
GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33  
GrDF (projet) : 09 69 36 35 34

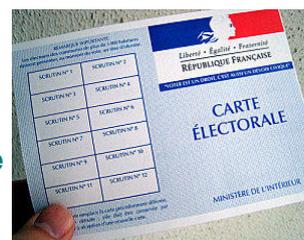
## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

### AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. **Elle est indispensable pour pouvoir voter.**

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au **31 décembre 2014 inclus**. Les inscriptions déposées en **2015** et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du **1er mars 2016**.

PROCHAIN SCRUTIN: **élections départementales (ex-cantonales) les 22 et 29 mars 2015**



## PERMANENCE DES ELUS

**L**e samedi matin de 9h à 12h en mairie, vos élus sont à votre écoute. Vous pouvez venir les rencontrer sans rendez-vous et leur faire part de vos remarques, doléances ou suggestions.



# → AGENDA

## OCTOBRE 2014

OCTOBRE

- 📖 **Dimanche 26 : PASSAGE À L'HEURE D'HIVER (-1h)**
- 📖 **Vendredi 31 : HALLOWEEN** (après-midi récréative : Comité des Fêtes / Centre de Loisirs / soirée bal costumé à la Maison du Peuple : APE)

## NOVEMBRE 2014

NOVEMBRE

- 📖 **Dimanche 09 : LOTO (3e Age - Maison du Peuple)**
- 📖 **Mardi 11 : COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918**
- 📖 **Samedi 15 : REPAS DU C.O.C. (salle polyvalente)**
- 📖 **Dimanche 16 : LOTO AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER (Maison du Peuple)**
- 📖 **Samedi 22 : PRÉSENTATION DU BEAUJOLAIS NOUVEAU (Comité des Fêtes - salle polyvalente)**
- 📖 **Samedi 29 : PROJECTION DU FILM « LE BONHEUR EST POUR DEMAIN » (17h Maison du Peuple - gratuit)**
- 📖 **Dimanche 30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3E AGE (Maison du Peuple)**

## DECEMBRE 2014

DECEMBRE

- 📖 **Vendredi 05 : NICOLAS PEYRAC - CAFÉ LITTÉRAIRE (18H) ET CONCERT (21H) (Maison du Peuple)**
- 📖 **Vendredi 05 & Samedi 06 : TÉLÉTHON**
- 📖 **Samedi 20 : VACANCES SCOLAIRES**
- 📖 **Dimanche 21 : C'EST L'HIVER**
- 📖 **Jeudi 25 : JOYEUX NOËL!**
- 📖 **Mercredi 31 : RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE**

Retrouvez le détail des actualités sur [www.castelnau-de-guers.com](http://www.castelnau-de-guers.com)